

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LA SOLENNITE DE NOTRE DAME DU ROSAIRE

La mémoire de Marie

La prière consiste, pour une large part, à se souvenir des hauts-faits, des bienfaits de Dieu. « Souviens-toi », en hébreu « *zakor* ». « Souviens-toi » relève d'un impératif divin pour Israël. Par exemple : « souvenez-vous que vous étiez esclaves en Egypte ». Ou encore : « bénis le Seigneur, ô mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits. » La mémoire est par conséquent constitutive de l'identité d'Israël et les fêtes liturgiques pérennisent l'action providentielle de Dieu dans l'histoire. Par exemple, pour le passage de la Mer rouge : « vous conserverez le souvenir de ce jour, vous en ferez pour le Seigneur une fête de pèlerinage. C'est un décret d'âge en âge. Vous la fêterez. »

La célébration liturgique a une valeur d'anamnèse : elle n'est pas une pure commémoration mais elle actualise ce qu'elle évoque : elle rend présente la grâce du passé pour nous projeter vers l'au-delà qui accomplit la promesse. Et, à l'inverse, il faut dire que le péché, c'est l'oubli de Dieu. Eh bien ! nous sommes tous menacés par l'Alzheimer spirituel !

Saint Luc nous rapporte que la prière de Marie consistait précisément à revenir constamment sur les événements autour de l'Incarnation, événements dont elle était le témoin privilégié puisque ce mystère se réalisait en elle et par elle. Voilà ce que dit saint Luc : « quant à Marie, elle gardait avec soin tous ces événements, les retenant dans son cœur. » Ce qu'on peut encore traduire ainsi : « quant à Marie, elle gardait toutes ces paroles dans sa mémoire et elle y réfléchissait profondément. » C'est pourquoi le pape saint Jean-Paul II a dit que les souvenirs de Jésus, imprimés dans la mémoire de Marie, l'ont accompagnée en toutes circonstances, l'amenant ainsi à parcourir à nouveau en pensée les différents moments de sa vie et de son existence aux côtés de Jésus. Sa contemplation, dit le pape Jean- Paul II, était avant tout dans le fait de se souvenir. Et le saint pape d'ajouter : « ce sont les souvenirs de Marie qui ont constitué le rosaire, rosaire qu'en ce sens elle récitait quotidiennement. » J'entends bien que Marie ne disait pas des *Ave Maria* pour s'auto-saluer mais toujours pour se

remettre dans les dispositions de l'humble servante et pour toujours renouveler la vertu féconde de la salutation angélique.

Marie devait sans doute rouler dans sa bouche le nom de Jésus en pensant « *Jesu dulcis memoria* », « doux est le souvenir de Jésus ; il ne se chante rien de plus suave. Rien ne peut s'entendre de plus agréable. Nulle pensée n'est plus douce que Jésus, le Fils de Dieu » et, ajoutait elle, « mon propre fils. »

Eh bien ! pour nous, le rosaire consiste à entrer dans la prière mémorielle de Marie, à revenir constamment sur les grands événements de notre rédemption et ainsi à nous structurer dans notre identité chrétienne, dans notre être chrétien le plus profond. On peut dire que le chapelet participe de la vertu de la liturgie d'actualiser les mystères inscrits dans l'histoire et de nous rendre ainsi contemporains de Jésus et de Marie. Pour cet exercice de mémoire spirituelle, rien ne vaut la répétition. Marie, ainsi, tend à chacun d'entre nous le chapelet en disant : « souviens-toi ! » Aujourd'hui où tant de mémoires sont meurtries par tant de traumatismes, le chapelet thérapeutique est un baume qui guérit notre mémoire blessée. Aujourd'hui où tant de mémoires sont souillées par un vrai flot d'images perverses, le chapelet purifie notre mémoire. Ne soyons pas amnésiques des bienfaits de Dieu. Disons donc le chapelet. Amen.

08 10 2017

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr